

LE TRANSPORT SOLIDAIRE DANS L'ORNE



Familles Rurales est le premier mouvement familial de France. La fédération de l'Orne soutient 24 associations locales réparties sur le territoire. Les champs d'intervention de ces associations locales sont variés : activités récréatives, sportives et culturelles mais aussi des services tels que le portage de repas, l'accueil de mineurs, le transport solidaire... La fédération Familles Rurales de l'Orne intervient auprès de tout public et de tout âge.

Familles Rurales fédération de l'Orne et le transport solidaire

Depuis 2017, la fédération Familles Rurales de l'Orne met en place, en partenariat avec la MSA Mayenne-Orne-Sarthe et l'association RESO'AP (Réseau d'Accompagnement Personnalisé), le transport solidaire. La fédération départementale mobilise les acteurs locaux et les différentes associations Familles Rurales pour leur proposer de mettre en place ce service dans leur commune. Un service de transport solidaire a déjà été déployé dans 9 communes de l'Orne dont 6 où sont implantées des associations Familles Rurales.

Maître d'ouvrage

Familles Rurales
Fédération de l'Orne
44 Rue de Cerisé
61 000 Alençon
www.famillesrurales.org/orne/

Contact

Charlotte ALLEAUME
Animatrice Fédérale
02 33 27 01 50
charlotte.alleaume@famillesrurales.org

Financement

- ✓ Le RESO'AP qui met en œuvre ce service est notamment financé par MSA Mayenne-Orne-Sarthe via la Conférence des Financeurs.
- ✓ Le coût du déplacement est de 0.60€ par kilomètre parcouru pour le bénéficiaire. La somme de 0.32€ par kilomètre est reversé au bénévole chauffeur et 0.28€ est récupéré par l'association RESO'AP.

Comment ça fonctionne ?

Le public visé varie d'une association à l'autre, en fonction des besoins recensés au préalable : personnes sans moyen de locomotion, personnes âgées, personnes handicapées... La zone géographique couverte par l'activité transport solidaire est également définie par l'association. Elle tient compte des liaisons de transport existantes sur le territoire (car, train...).

Pour entrer en contact avec les conducteurs, les personnes ayant « un besoin de déplacement » passent par l'intermédiaire de l'association locale proposant ce service. Pour bénéficier de ce service, il faut être adhérent du Mouvement Familles Rurales. Le chauffeur reçoit, lui, une indemnisation en fonction des kilomètres parcourus.



< Réunion publique d'information sur le transport solidaire à Briouze.

La personne qui s'exprime au micro est un chauffeur bénévole et assise à côté de lui, une bénéficiaire du service de transport solidaire. Tous les deux témoignent de leurs expériences avec le RESO'AP.

La Région et l'Europe investissent dans les zones rurales